

# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

## PROJET DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE

Publié le 23 décembre 2018 (Conformément à l'ordonnance n°2016-1060 du 03 août 2016)

Conformément à la LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et après avoir en avoir délibéré le 21 mai 2015, la Communauté de Communes Cœur de Savoie élabore un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) intégrant la dimension territoriale de l'action de lutte contre le changement climatique. Le PCAET est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Il a pour objectifs d'anticiper la fracture énergétique, les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles. Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergies, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, la séquestration Carbone et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

Conformément aux articles L122-4 et R122-17 du code de l'environnement, il est soumis à évaluation environnementale.

**Une consultation publique est organisée pour recueillir les avis sur le projet de PCAET pendant la période de :**

**Lundi 28 septembre au Mercredi 28 octobre inclus**

Le dossier soumis à la consultation comprend les documents suivants :

- Dossier de synthèse
- Diagnostic territorial air-énergie-climat
- Présentation des enjeux et de la stratégie
- Dispositif de Suivi, de pilotage et d'évaluation
- Plan d'actions 2020-2025
- Rapport d'évaluation environnementale
- Avis sur le projet de PCAET et prise en compte

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier selon les modalités suivantes :

- Sur le site internet de la Communauté de Communes Cœur de Savoie : [www.coeurdesavoie.fr/PCAET](http://www.coeurdesavoie.fr/PCAET)
- Sur support papier et dans la même période dans les lieux suivants :

Siège de la Communauté de communes	France Services Cœur de Savoie La Rochette	Mairie de St-Pierre-d'Albigny	Mairie de Chamoux-sur-Gelon	Mairie de Porte-de-Savoie
Place Albert Serraz 73800 Montmélian	Allée des Grillons 73110 Valgelon-La Rochette	61 Rue Auguste Domenget 73250 St-Pierre-d'Albigny	18 place de la Mairie 73390 Chamoux-sur-Gelon	77 Place de la Mairie 73800 Porte-de-Savoie (Les Marches)
Lundi au vendredi 8h30-12h30 et 14h30-17h30	Lundi 14h-17h mardi au vendredi 9h-12h30 et 14h-17h30	Lundi 8h-12h et 15h-19h, mardi et jeudi 8h-12h et 15h-17h, mercredi 8h-12h, vendredi 8h-12h et 13h30- 16h, samedi 9h30- 12h	Lundi au vendredi 9h-11h	Lundi 13h30-18h mardi au vendredi 8h-12h

Les observations et contributions pourront être envoyées pendant toute la durée de la mise à disposition du public :

- Par voie numérique à l'adresse : [secretariat@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:secretariat@cc.coeurdesavoie.fr)
- Par voie postale à : Madame la Présidente de la Communauté de communes Cœur de Savoie Place Albert Serraz, 73802 Montmélian Cedex
- Par écrit sur les registres mis à disposition dans les lieux de consultation

Toute contribution transmise après la clôture de la consultation ne pourra être prise en considération. A l'issue de la consultation, le projet de PCAET sera éventuellement modifié pour tenir compte des remarques et avis et sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire de Cœur de Savoie

Pour plus d'informations : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)



**CŒUR**  
de **SAVOIE**  
communauté  
de communes